

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Transgabonaise : Ali Bongo Ondimba lance la deuxième phase des travaux

LA cérémonie y relative a eu lieu, hier, au village Nsilé dans le département du Komo-Kango. Les travaux confiés à la société Colas concernent un linéaire de 63 km.

G.R.M  
Kango/Gabon

HIER, à Nsilé, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a lancé les travaux de la seconde phase de l'aménagement de la Transgabonaise. Ce projet étant une route longue d'environ 800 km pour relier Libreville à Franceville, en traversant les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, du Woleu-Ntem, de l'Ogooué-Ivindo, de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué.

Le chantier ainsi lancé par le président de la République concerne essentiellement la réhabilitation de 63 km en béton bitumineux, dans la section comprise entre Nsilé et Bifoun, sur la Nationale 1. Il sera exécuté en 18 mois par Colas, leader au Gabon dans le secteur des infrastructures routières. Dans le détail, ces travaux dont le démarrage est effectif depuis hier, consisteront en un rabotage du revêtement de la route (500 000 m<sup>2</sup>), au nettoyage et à l'assainissement des abords de la chaussée, en la réparation des tronçons et en l'enrobage



La satisfaction du chef de l'Etat et des ouvriers au coup d'envoi de la 2e phase du chantier de la Transgabonaise.

des 63 km à hauteur de 80 000 tonnes. Au terme de la cérémonie de lancement, Ali Bongo Ondimba a procédé à la remise des clés du compacteur qui va être utilisé sur le tronçon Nsilé-Bifoun.

Les travaux de la Transgabonaise entrent dans le cadre de la mise en œuvre des projets prioritaires inscrits dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT). La première phase de ce vaste

projet routier est réalisé à plus de 80 %, selon la Société autoroutière du Gabon (SAG). Elle part de Nkok à Nsilé, soit un linéaire de 81 km attribué à l'entreprise indienne Afcons, en 2 x 2 voies.

D'un coût d'environ 600 milliards de FCFA, la Transgabonaise fait partie des projets majeurs initiés par le président de la République dans le secteur des infrastructures routières depuis son accession à la tête du Gabon avec la route Port-Gentil-Omboué (95 km).

Il s'agit d'une route d'une grande importance, au regard de l'impact économique attendu. Les 72 km déjà aménagés sur la première phase ont mobilisé 1 164 ingénieurs, cadres, opérateurs, techniciens et ouvriers, pour la première phase.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces travaux participent au désenclavement des zones rurales, mais aussi à l'amélioration de la circulation des populations et des biens. Ils soutiennent l'économie du Gabon.

Pour la suite, le cahier des charges prévoit des travaux préparatoires, des terrassements généraux. En plus de la construction des ouvrages d'art, de la pose de la signalisation et des glissières de sécurité.

### Contrepoint

## Un projet d'un intérêt social aussi

G.R.M  
Kango/Gabon

LE projet de la Transgabonaise ne va donc pas s'arrêter à la première phase comprise entre Nkok (PK 24) et Nsilé (PK 105). En donnant les premiers coups de pelleuse de la seconde phase, Ali Bongo Ondimba a montré que le chantier se poursuivra.

Mais au-delà de ce qu'il constitue un chaînon essentiel de ce projet d'une route économique, l'intérêt du chantier lancé par le numéro un gabonais est aussi social. "Grâce à ce projet, la po-



pulation locale va être privilégiée au niveau des embauches. Ce qui devrait représenter 50 % des effectifs mobilisés pour le chantier", a confié Joseph Gaston Mba

Obame, de l'Unité de suivi des projets d'infrastructures (USPI). Le volet social de l'entreprise adjudicataire s'étend aussi à la réfection de logements pour les

enseignants et les infirmiers des structures scolaires et sanitaires de la zone. De même, Colas-Gabon va organiser des petites campagnes de sensibilisation aux méfaits du VIH/Sida.

Le gouvernement et l'opérateur n'ont rien voulu laisser au hasard. Surtout Ali Bongo Ondimba pour qui l'amélioration des conditions d'existence de ses compatriotes constitue une priorité. Il faut espérer que tous les engagements pris par l'opérateur économique dans ce sens soient respectés. Et le gouvernement devrait y veiller en permanence.